



Monsieur LEMAGNENT François
Directeur des Ressources Humaines
COFIROUTE
12-14 Rue Louis Blériot
CS 30035
92506 RUEIL MALMAISON Cedex

Objet : Préavis de grève
Courrier en recommandé Ar

SARAN, le 09 mars 2019

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Conformément aux Articles L.2511-1, L.2512-1 et suivant du code du travail, l'organisation syndicale CGT Cofiroute, pour suivre l'appel national, vous informe qu'elle dépose un préavis de grève pour la journée du 19 mars 2019. Ce préavis de grève couvre la journée du 19 mars 2019, à partir de 0h00 jusqu'au 20 mars 2019 5h00 pour l'ensemble du personnel, afin qu'il puisse rejoindre les manifestations prévues ce jour-là et sur les revendications suivantes : Au niveau national :

- Lutte contre les inégalités et la pauvreté
- Application d'une sur-cotisation des contrats courts
- Arrêt de la casse des services publics, interaction avec la notion de bien commun
- Arrêt des attaques portées à notre système de santé et prise en charge des personnes âgées et personnes en perte d'autonomie
- Arrêt de la destruction de notre système de retraites par répartition

Pour Cofiroute :

- Maintenir le respect du droit de grève sans réquisition abusive
- Augmenter les salaires en relation avec les richesses créées
- Remplacer, par des embauches en CDI tous les départs afin de conserver un effectif suffisant dans chaque filière pour préserver la santé mentale et physique des salariés
- Accorder des moyens suffisants aux représentants du personnel pour garantir un vrai dialogue social sans chantage à la négociation
- Respecter les prérogatives de droit du fonctionnement des CHSCT
- Modifier le Projet Viabilité sécurité afin de maintenir nos engagements pour porter assistance dans un délai de 30 minutes en tout point du réseau

Veillez accepter, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nos respectueuses salutations.

Le Syndicat CGT Cofiroute

